

**Province de Québec, le 1<sup>er</sup> août 2011**  
**Municipalité La Rédemption.**

**Lundi, le premier (1<sup>er</sup>) août 2011 se tenait à 20H00 au Centre municipal, la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption**

**Étaient présents, madame Isabelle Dupont, mairesse, mesdames les conseillères : Madeleine Perreault, Patricia Lavoie et Brigitte L. Dupont ainsi que messieurs les conseillers suivants : Denis Soucy, Simon-Yvan Caron et Jean-Yves Deschênes.**

**Tous formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse.**

**Madame Nadine Roussy, directrice générale était aussi présente**

**2. 11-177 Ouverture de la séance.**

Mme La Mairesse ouvre la séance par la lecture de pensée et elle invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour en laissant l'item « affaires nouvelles » ouvert.

\_\_\_\_\_  
**Mairesse,**

\_\_\_\_\_  
**D.g. sec./ tré**

**3. 11-178 Lecture et adoption du procès-verbal**

Après la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin, il est proposé par Monsieur Denis Soucy et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire, en corrigeant l'ouverture de la séance dans la résolution 11-164.

\_\_\_\_\_  
**Mairesse,**

\_\_\_\_\_  
**D.g. sec./tré**

**4. 11-179 Acceptation des comptes.**

Après la lecture des comptes du mois, il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement l'acceptation des comptes. Le montant des comptes est **67 606.06 \$** (Comptes en annexe au procès verbal).

\_\_\_\_\_  
**Mairesse,**

\_\_\_\_\_  
**D.g. sec./tré**

**5. Correspondance**

**6. 1)11-180 Autorisation paiement BPR**

Il est proposé par Monsieur Denis Soucy et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture #. 1001 3880 au montant de 632.47 \$, à la firme BPR pour les honoraires professionnels dans la confection des rapports trimestriels de prélèvement d'eau, de la coordination de recherche en eau pour une période de 3 mois commençant 27 mars et se terminant le 4 juin 2011. Le montant est financé par la taxe d'accise pour un montant net de 604.71\$. La TPS est financé au budget courant au numéro de compte 600 180.

\_\_\_\_\_  
**Mairesse,**

\_\_\_\_\_  
**D.g. sec./tré**

**6. 2)11-181 Autorisation paiement BPR**

Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture #1001 3884 au montant de 10 326.23 \$, à la firme BPR pour les honoraires professionnels dans la confection des relevés et mise en plan, des dépenses pour les plans et devis, demande de CA au MDDEP et assistance à la gérance dans le projet d'assainissement des eaux usées, pour une période de 3 mois commençant 27 mars et se terminant le 4 juin 2011. Le montant est financé par le règlement d'emprunt # 2010-02 pour un montant net de 9 873.03 \$. La TPS est financé au budget courant au numéro de compte 600 180.

\_\_\_\_\_  
**Mairesse,**

\_\_\_\_\_  
**D.g. sec./tré**

6. **3)11-182** **Autorisation paiement BPR**  
Il est proposé par Monsieur Denis Soucy et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture #1302 8828 au montant de 58.77 \$, à la firme BPR pour les honoraires professionnels de la programmation des travaux et inventaire préparatoire pour le plan d'intervention de travaux 2010. Ces honoraires couvrent une période de 3 mois commençant 27 mars et se terminant le 28 mai 2011. Le montant est financé par la taxe d'accise pour un montant net de 56.19\$. La TPS est financé au budget courant au numéro de compte 600 180.

---

Mairesse,

---

D.g. sec./tré

7. **11-183** **Autorisation paiement Inspect-Sol**  
Il est proposé par Madame Madeleine Perreault, et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture # 123436 au montant de 2 750.15 \$, à la firme Inspect-Sol pour les honoraires professionnels de surveillance dans les travaux de forages couvrant la période du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> juin. Le montant est financé par la taxe d'accise pour un montant net de 2 629.45\$. La TPS est financé au budget courant au numéro de compte 600 180.

---

Mairesse,

---

D.g. sec./tré

8. **11-184** **Autorisation paiement Évimbéc**  
Il est proposé par Monsieur Simon-Yvan Caron et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture # E009933 au montant de 5 696.25 \$, à la firme Évimbéc pour les honoraires professionnels dans la réalisation du rapport sommaire d'évaluation du lot 71-p du rang 7 canton massé dans le projet d'assainissement des eaux usées, Le montant est financé par le règlement d'emprunt # 2010-02 pour un montant net de 5 446.25\$. La TPS est financé au budget courant au numéro de compte 600 180.

---

Mairesse,

---

D.g. sec./tré

9. **11-185** **Interception et traitement des eaux usées**  
Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement du décompte progressif numéro #1 au montant de 78 482.87 \$. Le montant est financé par le règlement d'emprunt # 2010-02

---

Mairesse,

---

D.g. sec./tré

10. **11-186** **Projet Eau usée ; raccordement Hydro-Québec**  
Il est proposé Madame Brigitte L.Dupont et résolu unanimement d'autoriser par Hydro-Québec, la modification de la ligne 1 pour 3 phrase sur une distance de 670 mètres et la branchement d'environ 175 mètres pour alimenter l'usine de traitement des eaux usées du nouveau site de traitement. Le sommaire des coûts préliminaires sont estimés à 59 432.40. \$ Le montant est financé par le règlement d'emprunt # 2010-02

---

Mairesse,

---

D.g. sec./tré

11. **11-187** **Colloque de zone ADMQ**  
Il est proposé Monsieur Denis Soucy et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la directrice à assister au colloque de zone à Matane au coût de 65 \$. Les frais de déplacement sont remboursés.

---

Mairesse

---

D.g sec/tré.

12. **11-188** **Formation code éthique**  
Il est proposé Madame Madeleine Perreault et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la directrice à assisté à la formation d'éthique tenue à Rimouski le 19 octobre en après-midi. Le



16. **11-192** **Entente et autorisation de signature**

Il est proposé Madame Madeleine Perreault et résolu unanimement par le conseil de la Rédemption autoriser la directrice générale à signer des ententes, pour l'utilisation d'une partie de terrain sur le lot 55 du rang 9 et sur le lot 8 du rang 2. Ces parties de terrain serviront à la virée de la déneigeuse du rang 9 et à l'élargissement d'une courbe dans le rang 2.

\_\_\_\_\_  
Mairesse,

\_\_\_\_\_  
D.g. sec./tré

17. **11-193** **Demande au MTQ**

Il est proposé Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption fasse circuler une pétition pour la réfection de la route Massé du Coin St Jean à la municipalité de Sainte-Jeanne ainsi que le tronçon Sainte-Jeanne/ La Rédemption. Cette voie de circulation est la voie de contournement qui relie les MRC de La Mitis et de La Matapédia advenant une fermeture de la route 132 à la hauteur de Saint-Moïse.

Dans cette même pétition, le conseil demande au MTQ d'élargir la chaussée de la cote à Chamberland pour pouvoir avoir une voie rapide et lente compte tenu de l'achalandage des camions lourds qui y circulent.

Par cette résolution, le conseil demande au MTQ de prendre en considération que l'achalandage des transports lourds est sans cesse en progression, et demande l'appui dans ses démarches, des municipalité limitrophe qui utilise la route Massé, Sainte-Jeanne D'Arc, Saint Charles Garnier et Saint-Cléophas.

\_\_\_\_\_  
Mairesse,

\_\_\_\_\_  
D.g. sec./tré

15. **11-194** **Aide à l'amélioration du chemin**

Attendu que le seul chemin d'accès à la propriété de Solifor est le rang 8

Attendu que le chemin du rang 8 est utilisé par l'entreprise pour le transport lourd de bois

Attendu que Solifor transite dans ce chemin de façon quotidienne

Attendu que la structure de ce chemin n'est pas reconnu comme la route collectrice, donc elle n'est pas à charge du MTQ

Par conséquent,

Il est proposé Monsieur Denis Soucy et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption demande à Solifor, une aide pour l'amélioration de la voie de circulation du Rang . 8, voie qu'il utilise quotidiennement.

\_\_\_\_\_  
Mairesse,

\_\_\_\_\_  
D.g. sec./tré

16. **11-195** **Tournoi de golf de la MRC**

Il est proposé Monsieur Simnon-Yvan Caron et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la mairesse Madame isabelle Dupont à participer au tournoi de golf de la MRC, le vendredi 9 septembre, au club Boule Rock de Grand-Métis au coût de 50\$. Les frais de déplacement sont remboursables.

\_\_\_\_\_  
Mairesse,

\_\_\_\_\_  
D.g. sec./tré

17. **Période de questions.**

18. **11-196** **Fermeture de l'assemblée.**

Après la période de questions, il est proposé par Monsieur Denis Soucy la fermeture de l'assemblée vingt et une heures trente-neuf minutes.

\_\_\_\_\_  
Isabelle Dupont,  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Nadine Roussy, d.g. sec.tré  
Directrice générale